



BRAUX

La Gazette n°6

Décembre 2019



Editorial

Chères habitantes, chers habitants,

J'ai le plaisir de vous transmettre la 6^{ème} édition de la gazette de Braux, conçue par notre groupe de travail « journal ». Cette gazette retrace les moments importants, les projets et travaux réalisés pour cette année 2019. Ce sera la dernière du mandat 2014-2020 puisque les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Une année donc de transition où le conseil municipal a souhaité s'orienter sur des idées de projets de finalisation ou d'amélioration : aménagement columbarium, espace Michel Fichot... répondre à des besoins sécuritaires avec l'installation d'une bâche incendie au moulin de Braux, et l'achat d'un défibrillateur. Mais aussi répondre à des contraintes climatiques avec l'achat de récupérateur d'eau de pluie.

Il n'a pas toujours été facile et possible de réaliser tous les projets décidés pour cette année. En effet avec les diminutions des aides, les aléas et les urgences qui se greffent, et le maintien du taux des impôts, nous avons dû prioriser certains projets et travaux.

Vous découvrirez dans cette gazette des articles riches et enrichissants, grâce notamment à des personnes du village qui ont pu nous transmettre leurs connaissances. Ces dernières sont importantes et ne doivent pas se perdre. L'écrit permet cela. Je remercie donc particulièrement M. Jacquenet, M. Renaud, Mme Faivre la directrice et institutrice de notre école, pour leurs implications.

Je tiens à remercier encore cette année les associations du village qui permettent de l'animer et de le faire vivre. Vous trouverez d'ailleurs une invitation afin de renouveler le bureau du comité des fêtes pour ce début d'année 2020. Il est important et essentiel qu'il perdure, mais, pour se faire, nous avons besoin de personnes volontaires.

Je remercie également Catherine Guenebaut pour la mise en page de ce journal, les habitants qui ont donné de leur temps, de leurs compétences gracieusement (élagage et coupe d'arbre, déneigement, nettoyage et fleurissement du lavoir rue du haut, dons et fabrications de déco de Noël*...), nos employés communaux pour leur travail et investissement, et bien sûr le conseil municipal pour ses réflexions, discussions et investissements pour notre commune.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées cette année. Je souhaite également la bienvenue aux bébés 2019 et aux nouveaux habitants !

J'ai été ravie d'avoir eu la chance de célébrer plusieurs événements : baptêmes, mariages ce qui peut être rare dans nos petites communes. Ce fût à chaque célébration une grande émotion pour moi.

Ainsi, c'est grâce aux associations, aux manifestations, aux naissances, aux célébrations et à notre école que notre petit village, de moins de 200 habitants vit, et où il y fait bon vivre.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, de très belles fêtes de fin d'année et que cette nouvelle année 2020 vous apporte sérénité, bonheur, santé et amour.

Je vous retrouve avec le conseil municipal le dimanche 5 janvier à 15 h 00 pour la galette des rois, l'occasion de vous présenter mes vœux pour 2020 !

Ludivine Bizot
(*photos et article Le Bien Public)

TRAVAUX

Travaux réalisés en 2019

- inauguration du Columbarium et de l'espace Michel Fichot
- nettoyage du monument aux morts
- réfection de la rue Berlinguet
- nettoyage de l'église
- réfection du mur de la mairie/école
- fauchage et élagage



Le monument aux Morts nettoyé et la réfection du mur de la mairie/école

Nettoyage de l'église

CELEBRATIONS 2019





INFOS MUNICIPALES

Ils nous ont quittés en 2019

Paulette CHARLOT, le 5 mai 2019
Gérard LABONNE, le 19 août 2019
Denise VIETTE, le 4 décembre 2019

Baptêmes Civils

Ema MOUSSERON, le 1^{er} juin 2019
Esteban SEURIOT, le 8 juin 2019
William SEURIOT, le 8 juin 2019

Baptême religieux

Augustine Manlay le 9 juin 2019



Mariages 2019

M. et Mme SEURIOT Stéphane et Christelle, le 8 juin 2019
M. et Mme LEVEAU André et Jocelyne, le 30 novembre 2019



Carnet rose

Djulyan BILLARD né le 18 avril 2019
Maël JACQUES né le 26 juin 2019



**Heures d'ouverture de la
Mairie de Braux - 12 rue du Bas**
Le mardi de 14 h à 16 h
Tél 03.80.64.62.02
mairiebraux21@orange.fr



Facebook :
[@mairiebraux21390](https://www.facebook.com/mairiebraux21390)



Accès aux différentes déchèteries de la CCTA (Nan sous Thil, Gisse le Vieil, Vitteaux, Semur en Auxois, Epoisses) horaires sur le site internet de la CCTA et en mairie.

Ouverture les mardis et samedis
Heure d'été (01/04 au 31/10) : 9h-12h ; 14h-19h
Heure d'hiver (01/11 au 31/03) : 9h-12h ; 14h-17h



Bureau de Poste à Clamerey :

ouverture du lundi au vendredi de
9h à 11h45

Fermée le mercredi
ouverture les samedis
de 10h à 11h45



Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent être avertis d'informations, manifestations, alertes... relatives à la commune, peuvent envoyer leurs coordonnées téléphoniques (portable) ou mail sur l'adresse mail de la mairie ou au 06.43.32.94.73 //mairiebraux21@orange.fr



Galette

le dimanche 5 janvier à 15h
vœux du maire et de son conseil municipal



Recensement

Le recensement est obligatoire en mairie pour les jeunes de 16 ans (dans le mois de leurs 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent).

Ils seront convoqués à la journée citoyenne et à l'issue de celle-ci une attestation leur sera remise pour leur permettre de passer des examens (bac et permis de conduire, par exemple).



**Inscriptions sur les listes électorales
avant le 07 février 2020**

**Pour les élections municipales qui se
dérouleront les 15 et 22 mars 2020**

Liste des membres du conseil municipal

Ludivine Bizot, maire

Frédéric Viette, 1er adjoint
Emilie Maréchal
Marie-Noëlle Manlay
Michel Dupaquier
Laurent Guenebaut

Madeleine Kessler
Marc Gaudiot
Sébastien Badin
Antoine Delaye
Sylvie Fichot

Idées pour 2020 :

- installation d'une bâche au moulin de Braux pour la sécurité incendie
- achat d'un défibrillateur
- réfection des rives de la salle des fêtes
- achat de récupérateur d'eau
- amélioration des espaces existants : columbarium, espace Michel Fichot
- boudrome

LES ASSOCIATIONS

la charmée

Mot du président de la charmée, Michel Dupaquier : « L'association se porte bien, elle remplit ses cars pour les voyages et la salle des fêtes pour les manifestations (St Vincent, choucroute, repas d'automne) » Les rencontres mensuelles le mardi après-midi sont aussi très appréciées.

Comité des Fêtes



Mot de la présidente du comité des fêtes, Madeleine Kessler : « Une belle fin 2018 et année 2019 avec le vide coffre à jouets, le goûter de Noël intergénérationnel, le concours de pêche et le vide grenier. Le comité remercie chaleureusement toutes les personnes qui sont venues et qui ont aidés sur les différents événements et souhaitent de belles fêtes de fin d'année. »

Comité des fêtes 2020 ! Besoin d'un nouveau souffle !

L'association de « la Charmée », le conseil municipal et le comité des fêtes font vivre notre village !

Le comité des fêtes gère depuis quatre ans certains événements :

- Le vide grenier
- Le vide coffre du mois de décembre
- Le goûter de Noël intergénérationnel, en partenariat étroit avec la municipalité
- Le concours de pêche

Toutefois, pour les organiser, les maintenir et en créer de nouveaux une équipe est nécessaire pour les coordonner et les animer. Un comité ne s'improvise pas.

Pour 2020, le comité des fêtes de Braux a besoin d'un souffle nouveau !

- De nouvelles personnes désirant s'impliquer au bureau pour favoriser un fonctionnement durable et cohérent

- De personnes prêtes à donner ponctuellement une aide sur les événements.

Nous sommes toutes et tous convaincu(e)s que Braux possède de nombreuses richesses humaines qui ne demandent qu'à se rencontrer pour faire vivre notre village.

Toutes propositions, idées, initiatives seront les bienvenues.

Vous êtes intéressé(e)s... Venez déposer (avant le 27 janvier 2020 au plus tard) un mot dans la boîte aux lettres du comité (elle se trouve à l'extérieur de la salle des fêtes, à droite de la porte principale) en précisant : vos coordonnées et comment vous désirez vous impliquer.

La prochaine assemblée se déroulera le : mercredi 05 février à 19h30

Ordre du jour :

- Présentation prévisionnelle de l'activité 2020
- Présentation des personnes désirant s'investir
- Election d'un nouveau bureau pour les postes de : président(e), secrétaire et trésorier(e)
- Collation partagée.

LA VIE AU VILLAGE



Halloween



Cette année encore, les petits monstres étaient au rendez-vous pour effrayer les habitants. Ces derniers ont préféré remplir les paniers de bonbons plutôt que de recevoir un sort...



Doyen/Doyenne

Photo prise lors de notre dernière **galette des rois en janvier 2019**, où nos deux doyens posaient joyeusement pour paraître dans notre gazette. Paulette Charlot 97 ans et Lucien Dupaquier 94 ans. Une pensée pour Paulette qui nous a malheureusement quittés cette année.

Goûter de Noël intergénérationnel 2019

Ce samedi 7 décembre, 60 habitants se sont réunis pour fêter Noël au village. Dans un premier temps les sapins ont été décorés pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Puis le temps fut venu de se réchauffer autour d'un chocolat chaud et de ses gourmandises et le père Noël est arrivé avec une hotte remplie de cadeaux pour nos petits garnements et nos anciens... Il a aussi gâté les enfants et les adultes avec la lecture d'un conte « la lettre du Père Noël ».

De quoi faire patienter tout le monde jusqu'au 25 décembre !

Cet après-midi fût une réussite ! Des échanges, de la bonne humeur, des partages et de la convivialité !



8 ENTREPRENEURS DE BRAUX À LEUR COMPTE VOUS PROPOSENT LEURS SERVICES

B.A. PAYSAGE

Entretien de jardins, élagage, taille d'arbres fruitiers, taille de haies, plantations de végétaux, clôtures, ...

Alexis Badin

2 Rue de la Croisée

06.09.15.53.15.

Contact de préférence entre 17h et 20h, ou laisser un message en journée en cas d'indisponibilité pour répondre.

CONCILIO FORMATIONS

Conférences, formations, et accompagnement, pour les professionnels de tous secteurs en situation de risque de burn-out, ou en arrêt suite à un burn-out.

Auteur de l'essai "Petit traité du bien-être au travail" aux Editions du Panthéon.

Laurent Guenebaut

8 Place de la croix Bola

06.17.59.09.74

Contact entre 8h30 et 19h00, du lundi au vendredi ; flexible en fonction des situations individuelles.

<https://www.concilioformations.fr>

DG COUVERTURE

Couverture, zinguerie, rénovation, charpente

Yves du Gardin

Rue Jeannet

06.98.87.99.43.

EARL DU MOULIN DE BRAUX

Maraîcher bio – vente directe de légumes et de plans de légumes.

Vente sur site : appeler avant le jeudi pour commander ; retraits au Moulin le vendredi entre 17h et 20h.

Vente également sur le marché de Montbard les vendredis matins

Luc Risetti

07.71.04.34.50 / 03.80.64.41.51

Contact entre 8h et 21h, du lundi au samedi.

MENUISERIE GÉNÉRALE

Menuiserie intérieurs/extérieurs ; neuf et réparation ; bois, pvc, alu ; agencement ; pose de parquet ; vitrerie ; etc...

Michel Bizot

35 Rue du Bas

06.42.74.85.84.

Horaires : 8h-midi ; et 14h-18h.

MS PLACO ISOLATION

Plaquiste, sur neuf et rénovation : plafonds, cloisons, doublages, aménagements de combles, peintures, revêtements sols et murs, et autres travaux.

Steven Manlay

9 Rue du Bas

06.30.05.73.13

msplaciso@gmail.com

SARL DE LA COMME

Couverture, zinguerie, démoussage, maçonnerie, ramonage

Philippe Badin

4 Rue Berlinguet

06.13.83.94.09.

Contact de préférence le soir

SARL L'ATELIER DE LA CARRE

Agencement, plaques de plâtre, parquets

David Petit

33 Rue du Haut

07.61.41.02.22.



« L'atelier Gym douce »



Depuis cinq ans, « D'ici Danse » anime un atelier hebdomadaire de gym douce (stretching postural) à la salle des fêtes de Braux le mardi de 19 h à 20 h.

Tambour et clairon

Un habitant de Braux, M. Max Renaud a retrouvé dans son grenier le clairon et le tambour de Braux. L'occasion d'y consacrer un article. Nous le remercions pour ses précieuses informations et sa participation à la rédaction de ce article.



Le tambour réglementaire : à l'époque les avis étaient transmis par un garde champêtre, ou appelé aussi appariteur. Il battait le roulement dans un croisement de rue pour que les gens l'entendent facilement. Il était le porte-parole du maire et annonçait les événements qui avaient lieu dans la commune. Ce tambour pouvait aussi servir dans une fanfare. Le 28 mai 1882, il fut voté une somme de 30 Francs de l'époque pour l'achat d'un tambour, de baguettes et d'une plaque par le maire François Briandet et son conseil municipal.

Le clairon : à l'armée, le clairon jouait les sonneries réglementaires : le réveil, les consignes, les couleurs, la soupe, les rassemblements, le couvre-feu, le refrain du jour du bataillon. Il permettait également de rendre honneur aux gradés et aux morts. En temps de guerre il pouvait indiquer la fin du conflit ou le cessez-le-feu. Le musicien qui joue du clairon s'appelle le clairon. Max Renaud était lui-même un clairon de bataillon. A Braux, le 27 février 1898, le maire Jean Bizot et son conseil municipal avaient ouvert un crédit de 14,75 Francs pour l'acquisition d'un clairon pour la compagnie des sapeurs-pompiers, puisque ce sont ces derniers qui en avaient l'usage.



Ludivine Bizot avec la participation de Max Renaud

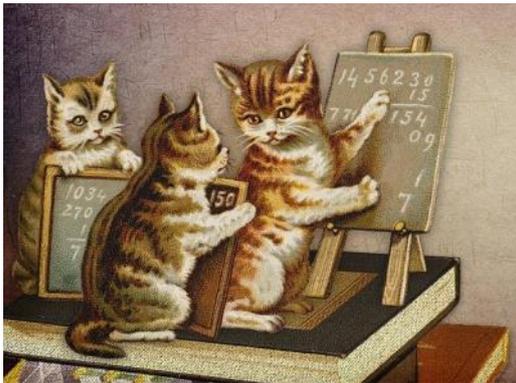
Le RPI de l'Auxois.

Les écoles de Clamerey (petite et moyenne sections de maternelle), de Gissey le Vieil (grande section et CP), de Braux (CE1 et CE2) et de St Thibault (CM1 et CM2), accueillent cette année 83 enfants âgés de 3 à 11 ans. Les enseignantes en poste sur le RPI le sont depuis de nombreuses années. C'est sans aucun doute le signe qu'il fait bon y vivre et y travailler.

10 communes dépendent du RPI : Braux, Clamerey, Normier, St Thibault, Beurizot, Thorey, Soussey, Gissey, Charny et Blancey.

La volonté de maintenir nos écoles rurales ouvertes a toujours incité les municipalités, les communautés de communes, les parents d'élèves et les enseignantes à agir pour que cela soit possible :

- Les salles de classes sont régulièrement entretenues et rénovées.
- La maternelle est dotée d'une salle de motricité.
- La cantine de Gissey accueille les enfants de 3 à 6 ans.
- La cantine de Braux accueille les plus grands.
- La garderie créée en septembre 2018 fonctionne à Saint Thibault de 7h30 à 8h40 et de 17h15 à 18h30.
- La garderie, dernier service mis en place sur le RPI, continuera à fonctionner tant que la Communauté de Communes jugera que les effectifs sont suffisants. Il est donc demandé aux parents de bien penser à faire appel à ce service dès que nécessaire.



L'école de Braux

La classe de Braux a été rénovée pour la rentrée 2009, (Peintures, mobilier, électricité, grands placards) et équipée d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.

Les enfants ont accès à un point d'eau à l'intérieur de la salle, ce qui facilite les travaux en arts visuels et ils disposent d'une très grande table en plus de celle présente dans la mairie attenante à la classe. (Salle de la mairie également mise à disposition les jours de décharge de direction).

La cantine est aménagée et fonctionnelle (C'est une salle de cantine à part entière).

L'environnement proche de l'école est inégalable : Les enfants disposent d'une très grande cour de récréation et d'un jardin en herbe ainsi que d'un préau spacieux qu'il a été possible d'équiper d'armoires (contenant de nombreux jeux d'extérieur), de tables et de chaises, tout en préservant un espace où les enfants peuvent évoluer en cas de mauvais temps. L'école n'est entourée que de verdure (prés à chevaux et à vaches, jardins des voisins...).

La commune de Braux met également à disposition de l'école différents lieux pour la pratique des activités sportives : La spacieuse salle des fêtes est à une minute à pied et les enfants peuvent l'utiliser tous les jours, ainsi qu'un terrain communal entretenu à cet effet.

Les enfants et leurs enseignantes sont régulièrement de sortie dans les rues et chemins de Braux et sont toujours ravis de saluer les habitants du village lorsqu'ils les rencontrent.

En plus d'être le village idéal pour une école, Braux n'est qu'à 11 Km de Vitteaux, 11 Km de Précý et 14 Km de Semur, ce qui permet aux élèves d'accéder facilement plusieurs fois dans l'année aux structures sportives de Vitteaux, à la grande bibliothèque-médiathèque de Précý ainsi qu'au cinéma, au musée, au théâtre et à la bibliothèque et aux visites de la cité médiévale de Semur. L'accès aux structures culturelles et sportives des 3 pôles que sont Précý, Semur et Vitteaux se fait depuis plusieurs années.

L'école de Braux : Une école où il fait bon vivre ensemble, étudier et enseigner, dans un village où retentissent régulièrement les rires d'heureux écoliers.

Christine FAIVRE, institutrice et directrice de l'école de Braux
Marc Gaudiot, conseiller municipal



Braux sous la neige en 2007



Photos : pages 2-4 : Ludivine Bizot et Bernard Prudhomme - page 5 : Ludivine Bizot-Sylvie Fichot

pages 1-7-8 : Catherine Guenebaut

Dessins et images libres de droits pages 3-4-6-7 : Pixabay.com

Imprimé par nos soins—ne pas jeter sur la voie publique— Directeur de publication : Ludivine Bizot

Braux et ses lieux pittoresques : à la source de son histoire

L’empreinte du souvenir permet à la fois de comprendre son histoire ou celle d’un village. Une archive, des feuilles jaunies par le temps préservent ces traces et apportent du sens à la vie collective. Parfois, elles n’existent plus ou pas ! Alors, seules les mémoires vivantes assurent la transmission. Cependant, elles s’effacent au fil du temps et c’est pour cette raison qu’il demeure important d’aller les rencontrer et permettre de préserver cette empreinte du souvenir concernant Braux, en y découvrant quelques endroits pittoresques encore visibles ou non. Suivez-moi !

L’histoire de notre village commence au néolithique (entre 3500 et 4000 ans avant Jésus-Christ (JC)). Cette période correspond avec l’essor de l’agriculture et de la sédentarisation. Braux trouve son origine à la Croisée et plus précisément appelé à l’époque « Le camp de crais » qui signifie : le caillou, fragment dont le sol se constitue dans sa grande majorité. Il s’établit à flanc de colline et allait, selon des recherches en ligne, de Charigny à Braux.

Lorsque vous entrez dans Braux, vous empruntez forcément l’un des trois ponts (Le Carré, Pierre My ou celui de l’écluse n°15). Trois ponts pour vous permettre de franchir le canal de Bourgogne. Mais saviez-vous que l’Armançon (17 kilomètres) traverse le village sur 400 mètres avant d’aller se jeter dans l’Yonne ?... Où ça ? Vers le moulin. Saviez-vous aussi, que des sources coulent ou coulaient par intermittence : comme la « fontaine gelée » en reprenant le chemin vers l’écluse n°15 qui monte à la Croisée ? Ou encore, la source de la Saussiotte (nom qui signifierait que le ru est pour sa majorité sous terre) rue Au-delà (après l’épicerie) et se retrouve aussi au début du chemin du moulin lieu-dit du même nom. Aujourd’hui avec les périodes de sécheresse, plus rien ne coule et les endroits deviennent indétectables au fil du temps.

Si nous remontons le cours de l’histoire, à la Croisée se trouvaient des Dolmens (une pierre posée horizontalement et tenue par deux autres pierres verticales) interprétés comme des chambres funéraires et protégés par des hamas de cailloux et de terre (un tumulus). L’ensemble a été détruit par le remembrement des années 1970. De même, lors des fouilles Gallo-romaines, préservées sous terre et visibles sur des photos aériennes prises à l’époque par Monsieur René Goguey, a été découvert les plus grands thermes de l’Est de la France pour l’époque. L’origine se trouve à Rome (an 19 avant JC) avec les thermes d’Agrippa et destinés aux soins du corps et de l’esprit.

Rassurez-vous, il existe encore des édifices visibles et habités dans le village comme par exemple, le prieuré (la cure) nommé aussi « Maison Dieu » datant de l’an 1101. Ses racines sont cisterciennes à quelques kilomètres de son berceau. En effet, c’est de Molesmes que Bernard de Clairvaux (né à Fontaine-les-Dijon en 1090 et mort en 1153 à l’abbaye de Clairvaux) part créer la première abbaye à Cîteaux (en direction de Seurre). D’autres lieux demeurent mais se destinaient à différentes époques de l’histoire à des tâches diverses. Comme par exemple, un petit hôpital géré par des moines qui se transforme en cour des comptes pour récupérer l’impôt puis de nos jours : en lieux d’habitations (vers la place du monument). Vous pouvez par ailleurs y apercevoir : une tour du 14^{ième} siècle.

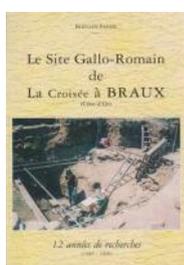


Sur cette même place, s’expose aux passants une magnifique croix, restaurée ces six dernières années. Elle se nomme la croix Bola (comme la place) dédiée aux deux sœurs du même nom qui financèrent dans les années 1800 l’édifice. Et contrairement à la légende, elles ne sont pas enterrées dessous comme me le précise un habitant de Braux. En évoquant, cette légende, connaissez-vous celle du cimetière des « bruyas » (qui signifie le bruit). Il se situe à la Croisée à l’intersection des deux voies Gallo-Romaine. C’était un endroit, où paraît-il, les morts ne se plaisaient pas et s’en plaignaient en faisant du bruit. Ce lieu a été aussi nommé « le champ de bataille » dans le sens de mêlée composée de gens provoquant des clameurs de protestation sur leurs conditions de vie. Aucune bataille ne s’y est déroulée et les archéologues confirmèrent à l’époque des fouilles, qu’un cimetière s’y trouvait bien en lieu et place.

Bien entendu, comment ne pas évoquer l’histoire de la Gaule avec la voie de Bibracte-Alésia (Vercingétorix et César), coupée par la route de Saucy, Braux et le canal, et coupée au niveau de l’ancienne route nationale 470. Un morceau demeure encore visible et utilisé de nos jours allant de : Maison blanche à Saint-Thibault. Enfin, je termine ce périple pittoresque, dans la rue Jeannet, en partant du pied du lavoir (vers la place) pour la remonter et dépasser l’entrée du cimetière et avancer sur 100 mètres et observer le glaive (symbole du feu qui ne brûle pas mais il représente la vérité qui entre dans l’esprit) incrusté dans le mur. Il appartenait sans doute, à un chevalier chrétien, une relation proche des ducs de Bourgogne et non aux templiers. Enfin, dans cette même rue, en contre bas du glaive, sur l’autre côté, se trouve : le château de Braux, à ne pas confondre avec la maison bourgeoise (rue Berlinguet).



Enfin, je termine cette escapade par un lieu (le pont le Carré) qui se trouve aujourd’hui nationalement célèbre par un film de 1958 du réalisateur Yves Robert dans lequel un jeune acteur fait (presque ses débuts au cinéma) : Louis de Funès. Il y joue un braconnier dans : « Ni vu Ni connu » avec son chien nommé « Fou le camp ». « Viens là Fou le camp » se plaît-il à lancer tout au long de l’aventure. La première image montre les deux tours de Semur-en-Auxois. Puis vient, l’épisode de la partie de pêche où le comédien qui joue un braconnier, tape régulièrement le sol de deux coups avec son pied et prend un poisson. Il gagne le concours. Mais, je vous laisse visionner le film et (re)découvrir comment il réussit son pari ! La scène se déroule au pont le Carré (côté droit en entrant). Braux avait été choisi par le réalisateur car le village est proche de la route et surtout du canal. Le stationnement des voitures est facile et à l’époque (avant le remembrement des années 70, des haies rendent l’endroit quasi isolé sans habitation aux alentours. Cette source d’information paraît dans le quotidien régional : « La Bourgogne Républicaine » qui deviendra « Les Dépêches » concurrent du « Bien Public », le seul existant à ce jour.



Je remercie chaleureusement les habitants qui contribuent à la transmission de l’histoire du village, que nous devons préserver à notre tour. Et il existe un livre écrit par Bernard Farine intitulé « Le site Gallo-Romain de La Croisée à BRAUX (Côte d’Or). 12 années de recherches (1985-1996) ». Edité le 30 octobre 1999 à l’imprimerie de Marmagne « Jany Imprimerie »

Laurent Guenebaut